

PREPARATION ET PRESENTATION A L'EXAMEN AIPR / Encadrant - Présentiel

Cette formation qui inclut l'examen AIPR Encadrant, est l'appropriation/révision de l'application et des méthodes de travail à proximité de réseaux enterrés ou aériens lors de la conduite d'engins de chantier ou de travaux urgents dispensés de DT et DICT.

Objectifs opérationnels

- Appliquer les prescriptions et les recommandations du Guide Technique pour prévenir les dommages aux réseaux, la protection des travailleurs, des riverains, de l'environnement, et la continuité des services
- Produire et exiger les documents selon les situations

Public Concerné

- Salariés en charge de la préparation ou du suivi des travaux

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances particulier.

Contenu

PREPARATION A L'EXAMEN

Les opérations sous la direction du responsable du projet

- Rôle des acteurs du marché
- Impact du projet sur les réseaux existants
- DT, PPSPS, DICT
- Rôle du MOA et du MOE
- Constats contradictoires d'arrêt de chantier et d'endommagement
- Conduite à tenir en cas de découverte de réseaux inconnus

Les travaux sous la direction de l'exécutant des travaux

- Rôle des intervenants
- Spécificités et technologies des réseaux
- Consignes relatives à la protection des réseaux
- DT, DICT
- Plan de réseaux
- Equipements de protection individuelle
- Délivrance de l'A.I.P.R.
- Suivi des opérations
- Identifier une situation dangereuse
- Examen des pièces du marché
- Procédure d'arrêt de chantier
- Constat de dommage

EPREUVES D'EXAMEN

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage couvrant tous les items de l'examen, prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'analyses de situations

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.

- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
 - Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.
- Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et préventeur Sécurité Santé au travail ayant une expérience de l'environnement des chantiers.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions individuelles, à choix multiples et aléatoires conformément à l'Arrêté du 22 décembre 2015. L'épreuve se déroule sur un ordinateur connecté à la plateforme QCM-AIPR du MTES via Internet. La réussite à l'examen est sanctionnée par une Attestation de compétences à destination de l'employeur en vue de la délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com